

## La lettre du Secrétaire général

N°3 Octobre 2022



Chère Madame, cher Monsieur,

En ce début d'automne, j'espère que la rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions tant pour vous-même que pour vos proches et vos collaborateurs. L'année 2022 a été marquée au printemps dernier par des élections nationales qui ont renouvelé le mandat du Président de la République et élu une assemblée où celui-ci ne dispose que d'une majorité relative. L'historien du politique que je suis, observe d'un œil attentif une situation qui remet en valeur le rôle du pouvoir législatif. De fait, si la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Frédérique Vidal, a été remplacée par Sylvie Retailleau, celle-ci a pour mission de mettre en œuvre la Loi de Programmation de la Recherche qui avait suscité, on s'en souvient, une vive opposition au sein des milieux concernés.

Si le SNIRS partageait le constat des rapports préalables au vote de la loi, il n'avait pas approuvé un certain nombre de directions que celle-ci proposait. Néanmoins, cette loi a été votée et elle s'applique aux agents de l'Etat que nous sommes. A nous de veiller à ce que la situation des chercheurs et des enseignants-chercheurs ne se dégrade pas davantage et, qu'au contraire, elle redevienne attractive ; à nous d'empêcher les dérives toujours possibles. Les salaires ont été légèrement revalorisés (après des années de stagnation !), les primes également, le nombre de contrats doctoraux a été augmenté, le repyramidage commence à être mise en œuvre. Ce n'est pas négligeable dans le contexte budgétaire actuel mais il faut aller encore plus loin pour redonner à notre pays la place qui doit être la sienne dans le monde d'aujourd'hui.

L'avenir reste incertain (crise internationale majeure, inflation, risques de pénuries, menace pandémique persistante) et l'inquiétude est manifeste chez les jeunes chercheurs comme le montrent un certain nombre de réponses au questionnaire que le SNIRS avait lancé au sein des doctorants de notre pays. Vous en lirez une présentation générale dans les pages 2 et 3 de cette lettre et prochainement une version plus complète sur notre site internet [www.snirs.fr](http://www.snirs.fr).

Enfin, je ne saurais terminer cette lettre sans évoquer les prochaines échéances électorales qui vont toucher la fonction publique, avec les élections professionnelles de décembre 2022. Le SNIRS présente en effet une liste nationale au comité social d'administration du ministère ainsi qu'une liste au comité social d'administration du CNRS (voir nos têtes de liste page 4). Il est important qu'à cette occasion la voix des modérés et des réformistes soit entendue. C'est pour cela que je vous invite à voter et à faire voter pour nos listes.

Bien cordialement

Laurent Coste Professeur des Universités

Secrétaire général du SNIRS-CFE-CGC

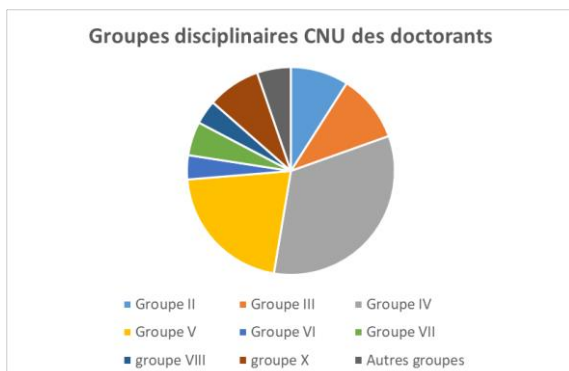
Contact : [laurent.coste@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:laurent.coste@u-bordeaux-montaigne.fr)



## Enquête auprès des doctorants

Face à la diminution régulière du nombre des thèses soutenues (voir *La lettre du secrétaire général* n° 1) et au recul de l'influence des syndicats, le SNIRS-CFE-CGC a souhaité donner la parole aux doctorants qui représentent l'avenir de la recherche de notre pays. Il ne s'agit pas d'un sondage répondant aux critères de quotas, sexe, âge, CSP, mais d'une enquête. Nous avons été surpris par le bon taux de réponse : un doctorant contacté sur cinq, signe d'un besoin de s'exprimer, surtout après deux années de crise sanitaire pendant lesquelles les milieux de la recherche n'ont pas été un des secteurs prioritaires des pouvoirs publics.

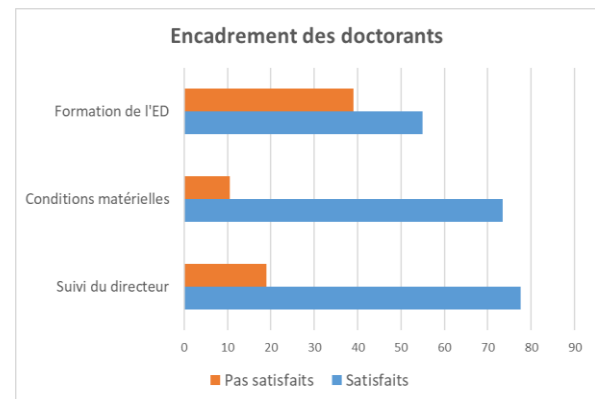
Les doctorants appartiennent à tous les groupes de disciplines du CNU, avec une forte représentation du groupe IV (psychologie, histoire, sociologie, etc), suivi des groupes V (mathématiques, informatique et III (littératures, langues).



Ces étudiants, avant ou pendant leur doctorat, ont connu la crise covid. La pandémie a été jugée très néfaste, en particulier dans le domaine psychologique. Ainsi, 59,5 % des doctorants jugent qu'ils ont en effet souffert sur le plan moral. Ils sont aussi très nombreux à avoir très mal vécu la fermeture des bibliothèques, des laboratoires et des bureaux.

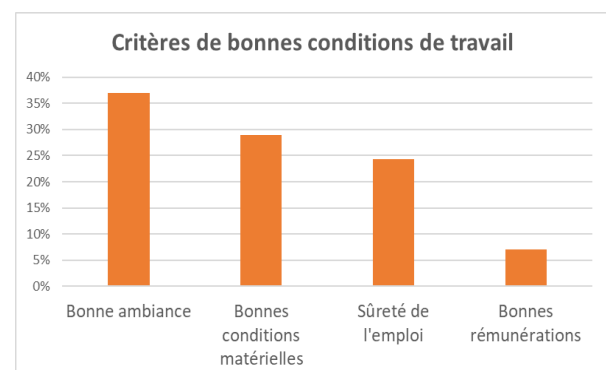
Les conditions de réalisation de la thèse sont satisfaisantes globalement : 77,5 % des doctorants sont satisfaits du suivi de la

recherche par leur directeur de thèse, 73,5% sont satisfaits de leurs conditions de travail (bureau, bibliothèque, laboratoire) mais seulement 55 % le sont des formations fournies par leurs Ecole doctorales, souvent insuffisamment dotées. C'est donc sur ce point qu'il faudrait faire porter l'effort les années à venir.



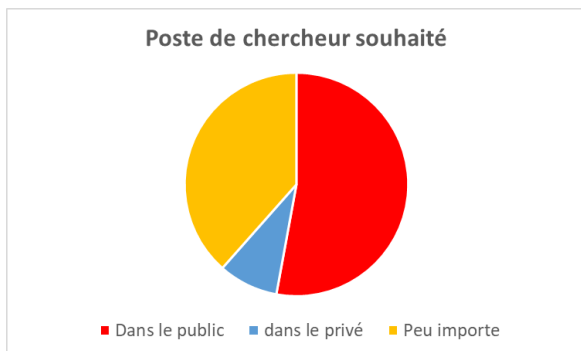
Le comité de suivi de thèse est jugé utile par 65,5 % des doctorants qui, pour un peu plus de la moitié, le considèrent comme une aide à la réalisation de leur thèse. Cependant, on observe une part non négligeable d'insatisfaction, puisque dans 20 % des cas, ce comité est perçu comme une perte de temps et même comme une pression supplémentaire dans 30 % des réponses.

Les perspectives : 65 % des doctorants qui ont répondu à cette enquête ont pour objectif de devenir chercheur ; les autres envisagent de se tourner vers le monde de l'entreprise ou de l'administration. En ce qui concerne les conditions de travail, la bonne ambiance au sein de l'équipe et le fait de disposer de bonnes conditions matérielles

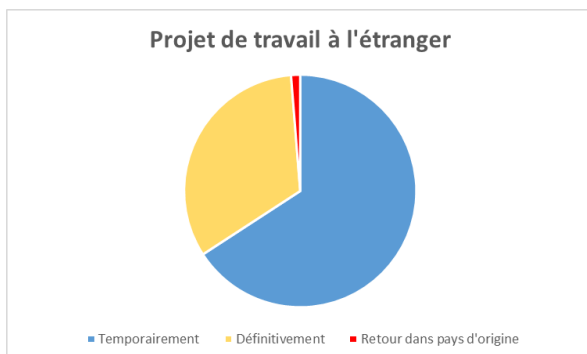


(bibliothèque, laboratoire, matériel), l'emporte sur la recherche de la sûreté de l'emploi.

La priorité de ces jeunes chercheurs est la recherche, quel que soit le statut professionnel. Certes, près de 53 % envisagent de candidater dans le public (universités et grands établissements de recherche) mais 38,5 % ne manifestent aucune préférence dans ce domaine.



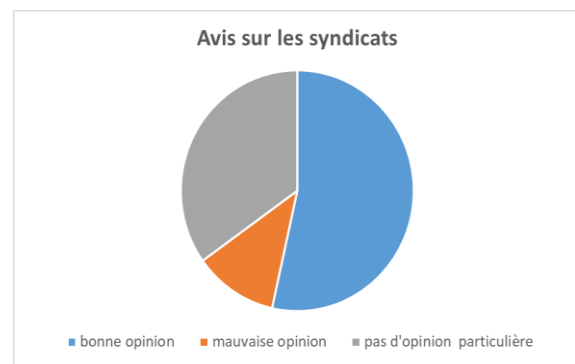
En revanche, une perspective inquiétante qui confirme ce que les études récentes ont montré<sup>1</sup> ; sur ceux qui envisagent de travailler à l'étranger, les deux-tiers n'excluent pas de le faire temporairement pour améliorer leur CV et renforcer leur chance d'obtenir un poste, mais un tiers envisage sérieusement de partir définitivement pour avoir une situation en rapport avec leur diplôme. L'attractivité des métiers de la recherche reste donc un défi pour les années à venir.



<sup>1</sup> Entre autres, Martin Clavey, « International : le difficile retour des jeunes chercheurs français », *L'Etudiant. EducPro*, mars 2017.

## Doctorants et syndicalisme

Face à la désaffection croissante vis-à-vis du syndicalisme, nous avons posé quelques questions sur ce sujet. Si beaucoup n'ont pas d'opinion précise, n'étant pas encore vraiment entrés dans la vie active, on ne peut que se réjouir de voir que la majorité (53 %) a une bonne opinion des syndicats. A nous de transformer cette sympathie en engagement. Un tiers songe sérieusement à se syndiquer au cours de la carrière contre 18,5 % qui y sont réfractaires.



Les syndicats restent perçus comme une structure de soutien et de défense en cas de difficulté. Recevoir aide et conseil vient en tête des motifs susceptibles de s'engager, le syndicat restant aussi perçu comme une source d'information. Tout cela est vrai, mais il revient aux syndicalistes de montrer, qu'à côté de la vie scientifique, l'engagement syndical sur son lieu de travail est aussi une source complémentaire de sociabilité.

*Le résultat de cette enquête sera disponible de manière plus détaillée sur le site du syndicat au cours du mois d'octobre.*  
[www.snirs.fr](http://www.snirs.fr)

## Nos objectifs

- l'accroissement de l'effort national pour la recherche
- la revalorisation des traitements des chercheurs et enseignants-chercheurs
- l'augmentation des financements récurrents de la recherche et le refus du « tout appel à projet »
- le maintien des prérogatives du CNU
- l'attachement au principe de collégialité universitaire
- la réduction de la bureaucratie qui paralyse la recherche

### Flash : Déplacements des membres du bureau

Depuis son élection en décembre 2021, le secrétaire général s'est rendu dans diverses villes universitaires pour mettre en place ou renouveler les responsables. Le 9 mars, il a installé Nicole Lhermitte comme correspondante pour la section de Toulouse ; le 13 avril, Christine Bousquet a été nommée pour le site de Montpellier ; le 16 mai, il a installé Willy Bienvenu comme correspondant sur le site de Paris-Saclay et le lendemain, il a rencontré les membres de la section du Muséum National d'Histoire Naturelle autour d'Arnaud Hurel, membre du bureau national. Enfin, le 28 juin, il s'est rendu à Strasbourg. Notre secrétaire général adjoint, Philippe Geoffroy, a préféré abandonner la responsabilité de la section locale et c'est Thierry Foehrenbacher qui a été désigné comme correspondant. Enfin, les 28-29 septembre, c'était au tour de Philippe Geoffroy, de se rendre à Bordeaux où il a rencontré le Délégué du CNRS d'Aquitaine, des collègues du CNRS, des universitaires de l'Université de Bordeaux et les membres de la section locale.

### Flash : Elections professionnelles 2022

Le syndicat national indépendant de la recherche scientifique et de l'enseignement supérieur (SNIRS-CFE-CGC) présente aux élections nationales une liste pour le comité social d'administration du Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche, dirigée par Arnaud Hurel, ingénieur de recherche au Muséum National d'Histoire Naturelle et une liste au comité social d'administration du CNRS menée par Catherine Brenner, Directrice de recherche.



Arnaud HUREL

\*



Catherine BRENNER

### Délégation au Ministère

Le 4 octobre, une délégation du SNIRS, composée de Laurent Coste, Arnaud Hurel et Catherine Brenner, était reçue au Ministère, rue Descartes, par M. Pierre Mutzenhardt. Un tour de table fut l'occasion d'évoquer l'actualité de la Recherche et de l'Enseignement supérieur (crise énergétique, salaires et indemnités, promotions, mutations, PRAG/PRCE, déménagement des collections du MNHN, etc).

**"ne pas prendre parti, c'est accepter le parti pris des autres"**

SNIRS-CFE-CGC 3 rue Michel-Ange 75794 Paris cedex 16 [www.snirs.fr](http://www.snirs.fr) [snirs-cfecgc@syndicats.cnrs.fr](mailto:snirs-cfecgc@syndicats.cnrs.fr)